

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 93 (1948)
Heft: 5

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro : fr. 1.50.

RÉDACTION : Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

A propos d'éducation

Dans l'armée, on a beaucoup parlé d'éducation, ce complément nécessaire de l'instruction. On en a peut-être même trop parlé, ce qui a conduit certains chefs à rechercher des méthodes d'éducation plus savantes qu'utiles. D'aucuns ont même soutenu qu'il fallait tuer la personnalité de l'individu, pour mieux pouvoir façonner son caractère à l'image de ce qu'ils croyaient être parfait. Cette erreur, d'autant plus grande qu'il faut déjà plus de quatre mois pour compléter simplement ce qui manque au bout de vingt ans de vie en famille et en société, a eu des conséquences parfois désastreuses ; mais elle ne justifie aucunement l'abandon de toute idée d'éducation et le passage d'un extrême à l'autre, comme ce fut le cas de ceux qui, ne jurant que par le « Soldatentum », ont brûlé ce qu'ils avaient adoré, pour adopter l'idée d'une armée de techniciens. D'autres, que le problème de l'éducation militaire dépasse peut-être, ont décrété que l'instructeur n'éduquait pas, qu'il ne pouvait pas éduquer ; oubliant ainsi le rôle considérable que joue dans ce domaine, l'exemple personnel. Avec les pieds sur la